

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle (LP) *Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement* est basée sur le site de Nancy et relève de l'unité de formation et de recherche (UFR) Connaissance de l'homme, sciences de l'éducation. L'objectif est de former des professionnels de la formation, du conseil en emploi, de l'insertion et de l'orientation professionnelle. Il s'agit de répondre à un besoin de professionnalisation par l'acquisition ou le renforcement des compétences de concepteur pédagogique. Une articulation entre apports théoriques et dimensions pratiques visent à accompagner les étudiants dans l'élaboration de projets et de plans d'action basés sur l'analyse de besoins pour les rendre opérationnels dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation, d'accompagnement ou de guidance.

Analyse

Objectifs
<p>Cette formation a pour objectif de former, comme son intitulé l'indique, des professionnels de la formation, du conseil en emploi et en insertion socioprofessionnelle et de l'orientation professionnelle. Il s'agit de répondre à un besoin de professionnalisation par l'acquisition ou le renforcement de compétences bien déterminées auprès d'un public de formation initiale et de formation continue.</p> <p>L'articulation entre apports théoriques et dimensions pratiques apparaît comme une constante du dispositif.</p> <p>Une réflexion continue sur la formation et ses débouchés permet d'optimiser le caractère opérationnel des étudiants-stagiaires, notamment par la mise en œuvre de l'alternance des temps de stage et de formation et par la réalisation de projets tuteurés.</p> <p>La démarche globale atteint les objectifs fixés et prépare efficacement des professionnels pour les trois types de métiers visés.</p>
Organisation
<p>Cette licence professionnelle articule période d'enseignement et période de stage dès le début de l'année universitaire (une semaine de cours suivi d'une semaine de stage) dans une logique d'amélioration de la formation suite à des évaluations internes. Ce système d'alternance, en cohérence avec les objectifs visés, permet un dialogue entre les enseignements dispensés et la pratique professionnelle. La licence comporte 602 heures équivalent travaux dirigés (HETD) dont 150 sont réservées au projet tuteuré, soit un quart du volume horaire global. Les étudiants passent 12 semaines en stage, ce qui correspond au volume horaire réglementaire.</p> <p>Les enseignements comportent un tronc commun de 498 HETD qui permet un apport disciplinaire et la constitution d'un socle essentiel de connaissances théoriques et méthodologiques. Au premier semestre, trois unités d'enseignement (UE) permettent de balayer le champ de la formation : « relations travail-insertion-formation », « diagnostics territoriaux et analyse des besoins » et « dynamique "expérience-compétence" et apprentissage ». Le socle commun du deuxième</p>

<p>semestre est centré sur le stage : « UE5 : analyse et valorisation du parcours professionnel », « UE6 : stage et projet tuteuré » et « UE7 : projet tuteuré/ mémoire ». L'unité d'enseignement 5, marquée par la transversalité, renforce la cohérence d'ensemble en proposant l'analyse des expériences professionnelles et des pratiques de stage au prisme de l'ensemble des enseignements reçus.</p> <p>Deux options sont proposées au deuxième semestre avec un volume de 102 heures chacune (option 1 : ingénierie de dispositifs/ option 2 : ingénierie pédagogique). Elles permettent une spécialisation en fonction des parcours et des objectifs de carrière des étudiants.</p> <p>Cette organisation pertinente permet d'articuler théorie et pratique, approche interdisciplinaire, démarche réflexive et analyse des pratiques.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>L'équipe de cette licence professionnelle a mené une réflexion efficace pour déterminer sa position dans l'environnement et le mettre au service d'un dynamisme pédagogique et professionnel.</p> <p>Au sein de l'Université de Lorraine, le co-pilotage de la formation par les sciences de l'éducation et le service de formation continue place cette formation au centre de l'environnement de la formation continue. De plus, cette licence professionnelle est l'un des diplômes de la filière « Métiers de la formation » du département des Sciences de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau troisième année de licence (L3) : licence professionnelle <i>Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement</i> ; - Niveau première année de master (M1) : diplôme d'université <i>Responsable de formation « expert en gestion des parcours et des compétences »</i> (DURF) ; - Niveau deuxième année de master (M2) : <ul style="list-style-type: none"> o master <i>Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)</i>, parcours <i>Ingénierie de la formation de formateurs</i> ; o master <i>Conduite de projets et développement des territoires (Proj&Ter)</i>, spécialité <i>Formation, animation, développement territorial et transfrontalier (FAD2T)</i>. <p>La maquette de la licence professionnelle propose une offre complémentaire à d'autres licences de niveau équivalent sur le plan régional et national.</p> <p>Elle appartient au réseau des universités préparant aux métiers de la formation (RUMEF). Par ce biais, elle réfléchit à l'évolution des corps de métiers et de leurs besoins, pense les ajustements et maintient sa spécificité.</p> <p>Cette licence vise prioritairement à répondre aux besoins de qualifications requises par des entreprises, des collectivités, des institutions et des professionnels au niveau local et régional. Elle procède à une analyse des besoins et cherche à y répondre de manière adaptée.</p> <p>Cette formation, par son antériorité, est fortement ancrée dans son environnement. Elle dispose de nombreux partenaires politiques. Les représentants du Conseil régional, du Conseil économique et social, des Conseils départementaux (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) participent au conseil de perfectionnement. Elle est également partenaire de la Délégation académique à la formation continue (DAFCO)/GIP - Formation tout au long de la vie par une convention. Elle dispose également d'un réseau d'entreprises du secteur privé et associatif, ou des institutions du secteur public-parapublic, qui proposent des lieux de stages ou des intervenants, et participent, pour certaines, au conseil de perfectionnement. La nouvelle carte régionale pousse en outre la licence à élargir ce réseau.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est intégrée à l'équipe de formation, car il n'y a qu'un seul parcours. Celle-ci réunit des enseignants-chercheurs (trois), des représentants des composantes et des organismes partenaires (trois), les deux co-responsables de la formation, le personnel BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) associé au fonctionnement de la formation et deux étudiants.</p> <p>L'organisation de l'équipe pédagogique est rodée et efficace. Les profils et les compétences des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels sont complémentaires.</p> <p>L'équipe de formation se réunit régulièrement, analyse les évaluations et planifie les actions. Des réunions entre les intervenants d'une même unité d'enseignement permettent cohérence et complémentarité entre les enseignements dispensés. Des réunions avec les directeurs de mémoires sont également prévues. Si la charge temporelle de ces réunions est considérée comme lourde, l'ensemble est marqué par une collaboration et une démarche d'harmonisation des pratiques.</p> <p>Les professionnels sont intégrés au dispositif de pilotage, mais sur les 812 HETD de la formation, seules 160 HETD sont présentées dans le dossier comme étant dispensées par des professionnels, contre 256 HETD assurées par des enseignants-chercheurs de l'établissement et 396 HETD par des vacataires. Le statut des « vacataires » qui sont, peut-être, des professionnels ou d'anciens professionnels n'est pas indiqué.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'évolution des effectifs inscrits de 2009 à 2015 montre une baisse conséquente de l'effectif, passant ainsi de 47 étudiants en 2009 à 27 étudiants en 2015. Cette situation est due à une limitation du nombre d'étudiants admis en licence professionnelle.</p> <p>L'attractivité est bonne car la formation reçoit une centaine de candidatures par an.</p>

La sélection est rigoureuse. L'adéquation de la formation au profil et aux besoins des étudiants fait l'objet d'une vérification. Il s'agit principalement de personnes relevant de la formation continue avec un enjeu de financement de leur formation.

Les employeurs potentiels sont connus et l'accès à l'emploi est facilité par les partenariats et le réseau d'anciens étudiants.

La formation réalise ses objectifs puisque depuis 2007/2008, sur les 200 personnes entrées en formation, 171 ont obtenu leur diplôme, soit 86 %. 125 de ces diplômés étaient en emploi 6 à 12 mois après leur sortie de formation (soit 63 %), principalement des activités d'accompagnement dans les domaines de l'éducation, de la santé, du travail social, des activités de formation en organismes de formation ou d'insertion, des activités d'insertion professionnelle ou socioprofessionnelle. Ces emplois relèvent des domaines visés et les détenteurs de postes d'encadrement représentent une part honorable (50 % en 2011, 29 % en 2012).

Peu d'étudiants poursuivent leurs études : entre zéro et cinq stagiaires par an. La poursuite d'études n'est pas l'objectif premier en licence professionnelle. Elle est cependant envisagée et facilitée notamment par une collaboration avec l'équipe des masters *Proj&Ter* et *PIF* de l'Université de Lorraine. A noter qu'en 2013, 21 % des diplômés ont continué leurs études, tous dans des formations proposées à l'Université de Lorraine.

Place de la recherche

La recherche est très présente dans cette formation, entre autres par la participation de l'équipe ATIP (Activité, travail et identité professionnelle) du Lisec (Laboratoire interuniversitaire en sciences de l'éducation et de la communication) à cette formation. En effet, certains travaux de recherche, pertinents pour la formation car portant sur le territoire lorrain, concernent directement les pratiques des professionnels de la formation et sont systématiquement présentés aux étudiants.

Depuis 2009, les Rendez-vous des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement, cycle de 8 à 12 séminaires par an, organisés avec le laboratoire, mettent en lien recherche et pratiques professionnelles en France. Ils favorisent information, réflexion, échanges et débats.

Enfin, et surtout, cette licence professionnelle a fait le choix pédagogique judicieux de faire réaliser un travail d'étude et de recherche (TER) donnant lieu à un mémoire, et non un rapport de stage, avec un apprentissage et une mise en œuvre de méthodes de recherches. Les situations-problèmes sont analysées grâce à des outils de recherches en sciences sociales. Les étudiants-stagiaires sont initiés à la mobilisation de ressources, à la collecte des données qu'ils analysent. Ils sont incités à prendre du recul, à formaliser leurs résultats. Ce dispositif permet aux étudiants de mettre en œuvre une approche professionnelle objective et active.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation se traduit par l'alternance des temps de stage et de formation, par des projets tuteurés et par l'articulation systématique des aspects théoriques et pratiques.

La licence s'adresse à des professionnels en exercice, à des professionnels en reconversion ou en repositionnement professionnel et à des étudiants issus de la formation initiale. Elle vise le développement de compétences opérationnelles de professionnels, autonomes à l'issue de la licence.

Les métiers visés et les employeurs potentiels sont bien ciblés. Il s'agit de permettre aux étudiants-stagiaires d'être en contact permanent avec le monde du travail. Le stage de 12 semaines permet cette immersion. Le parcours et les compétences acquises sont valorisées pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Des tuteurs suivent les étudiants dans l'entreprise et des liens sont tissés entre tuteurs et université. L'équipe propose également un accompagnement collectif des stagiaires pour une meilleure adaptation et efficacité.

Outre l'unité d'enseignement 5, quasiment exclusivement consacrée à l'analyse des pratiques et à l'évolution des compétences, plusieurs ressources sont mises en œuvre comme l'usage du portefeuille de compétences en ligne lorrain (Lorfolio), l'analyse d'expériences et de compétences dans le cadre du retour d'expérience donnant lieu à un écrit et un oral, un travail sur le *curriculum vitae* (CV), la préparation à des entretiens de recrutements etc.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et bien développée.

Place des projets et des stages

Cette formation a donc fait le choix d'une articulation « intégrative » de l'alternance, du projet tuteuré et du mémoire. Cette licence professionnelle est fondée sur une logique d'alternance intégrant la réalisation d'un projet tuteuré sur le lieu de stage, encadré par un tuteur de stage professionnel, et la réalisation d'un travail d'étude et de recherche conduisant à un mémoire en lien avec le lieu de stage et le projet tuteuré. Cette articulation est mise en œuvre par l'alternance entre temps de formation et temps de stage tout au long de l'année.

Les objectifs de chaque unité d'enseignement sont clairement identifiés dans la maquette. Le stage de 12 semaines correspond à une unité d'enseignement spécifique (UE6). Il est étalé sur 24 semaines, alternant temps de formation et temps d'immersion professionnelle. Un réseau de partenariats, d'anciens étudiants et de professionnels lorrains a été constitué. Il permet la mise en stage rapide et facilite l'insertion professionnelle à l'issue de la licence.

Le projet tuteuré relève de l'UE7 et donne lieu à l'élaboration d'un mémoire. La problématique de cet écrit s'ancre dans la pratique de stage. Le projet tuteuré correspond à un plan d'action que le stagiaire se propose de mener au sein

<p>de l'entreprise d'accueil après une analyse de besoins. Sa réalisation s'appuie sur un travail réflexif d'analyse de pratiques et par des séquences spécifiques « d'accompagnement de l'alternance ». Le dossier présente de façon développée comment sont mises en œuvre l'initiation à la recherche et à la pratique réflexive impliquant des appuis théoriques et des outils méthodologiques propres aux sciences sociales.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation se focalise sur l'insertion locale, régionale ou nationale de ses étudiants et ne propose pas de perspective internationale. Elle répond à des besoins territoriaux de formation et vise l'obtention d'un diplôme s'appuyant sur un référentiel national. L'ouverture internationale n'est pas une dimension retenue par cette formation.</p> <p>La mobilité européenne des futurs professionnels n'est pas envisagée. L'analyse des politiques européennes d'emploi ou de formation fait partie des contenus d'enseignement, mais il n'y a pas de relations avec l'international, même en zones frontalières limitrophes.</p> <p>L'équipe de formation tente, chaque année, d'accueillir un étudiant étranger, en collaboration avec Campus France.</p> <p>La mobilité étudiante ou professionnelle n'est pas proposée, ni préparée.</p> <p>On trouve dans les contenus un enseignement d'anglais de spécialité mais le volume horaire, très limité (6 HETD), ne peut permettre une progression pédagogique pour atteindre des objectifs d'enseignement-apprentissage. Cet horaire mériterait d'être renforcé.</p> <p>Une coopération avec le centre de ressources en langues de l'Université pourrait être mise en œuvre pour que les étudiants puissent bénéficier de parcours personnalisés en auto-formation ou en formation semi-guidée, participer à des ateliers de conversation, à des cours pour maintenir ou améliorer leur niveau de maîtrise de la langue.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est sélectif, le nombre de places est limité à 25.</p> <p>Il s'agit d'un public adulte, souvent en reprise d'études. Le groupe étudiant est hétérogène, car la formation accueille des étudiants de formation initiale n'ayant aucune expérience professionnelle ainsi que des salariés en cours d'emploi et demandeurs d'emplois ayant des parcours professionnels variés et des projets professionnels divers.</p> <p>Cette mixité d'expériences fait l'objet d'un travail pédagogique. L'hétérogénéité du public se double d'une diversité de statuts et de financements : contrats de professionnalisation, financement OPCA (organisme paritaire collecteur agréé), financements région etc. Seuls 7 % des étudiants sont boursiers. La plupart des étudiants-stagiaires sont en formation continue, soutenus par des financements. Les autres sont issus de BTS (brevet de technicien supérieur). Le nombre d'étudiants issus d'une deuxième année de licence (L2) sciences humaines et sociales est anecdotique. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont en augmentation. Il y a également des demandes de validation des acquis professionnels (VAP). Les différentes étapes de l'accueil de l'ensemble du public sont clairement détaillées afin de prendre en compte ces différents parcours et de s'assurer que la formation correspond bien aux projets professionnels des apprenants et à leurs besoins de formation. Cette tâche est facilitée par la collaboration avec le service de formation continue et la mise en œuvre de chargées de mission formation continue et VAE.</p> <p>Il n'y a pas de passerelle spécifique en cours de formation (durée : un an).</p> <p>L'effectif limité permet le suivi et l'accompagnement des étudiants. Le dossier insiste sur l'alternance d'accompagnements individuels et collectifs avec la « permanence » d'une des responsables de la formation pour recevoir individuellement les apprenants, leur permettant de construire leur parcours de formation et de développer leurs capacités et compétences. Il s'agit aussi d'accompagner les transformations identitaires des apprenants, comme cela doit se faire dans toute professionnalisation.</p> <p>Le taux de réussite est très élevé, 100 % en 2013 et en 2014.</p> <p>Le numérique pourrait être intégré aux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement et de formation sont diverses, pertinentes et innovantes. Le numérique est également intégré aux dispositifs d'enseignement et favorisent la dynamique du groupe (outils collaboratifs, calepin en ligne, modules en ligne).</p> <p>Le développement des connaissances et compétences à l'usage du numérique dans le cadre professionnel a amplement été renforcé dans le cadre de cette maquette, en particulier, selon le dossier, pour faire face aux problèmes de déplacements liés à l'émergence de la nouvelle grande région.</p> <p>Le numérique sert également la valorisation des compétences et l'aide à la recherche d'emploi. Un portefeuille de compétences en ligne, Lorfolio, est construit par les étudiants.</p> <p>Les réseaux sociaux et professionnels servent à maintenir les contacts avec les anciens stagiaires et à maintenir la communication au sein du réseau de partenaires.</p> <p>Le développement de compétences numériques est donc présent, mais doit encore être renforcé.</p> <p>Proposer aux étudiants des certifications de type certificat informatique et internet niveau 2 « enseignant » (C2i2e) pourrait être une perspective motivante et utile.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Plusieurs modalités d'évaluation formatives des acquis des étudiants sont mises en œuvre, individuellement et/ou collectivement : dossiers individuels ou collectifs, mémoire, autoévaluations croisées (analyse réciproque en sous-groupes des travaux). La formation cherche à harmoniser les pratiques et à systématiser l'évaluation formative. L'autoévaluation et l'inter-évaluation sont des pratiques porteuses que la licence professionnelle cherche à intégrer. L'évaluation et la phase de remédiation rendue possible par le commentaire systématique de l'enseignant deviennent alors des moments de formation et de développement de stratégies de contrôle et de révision, utiles aux professionnels. Le rapport des étudiants à la formation est aussi évalué par deux bilans de formation dans l'année et par les séquences de retours sur expériences au cours desquelles il est demandé aux stagiaires d'explicitier les compétences qu'ils ont mises en œuvre au cours de leur année de formation (y compris stage). Cette variété d'évaluations est très pertinente au regard des objectifs et des publics de cette formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Toute la formation est centrée sur l'acquisition des compétences nécessaires en vue de la professionnalisation aux métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement. Un portefeuille de compétences en ligne est mis en œuvre au niveau lorrain (Lorfolio). Une unité d'enseignement est dédiée à la valorisation des compétences. L'analyse de stages permet de mettre en lumière les acquis et de les formaliser. Les étudiants sont accompagnés dans la rédaction de leur CV, entraînés aux entretiens. Un partenariat avec Pôle Emploi est envisagé pour développer davantage les entraînements aux entretiens d'embauche. Il n'est pas fait état d'un supplément au diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dispositif de suivi mis en place est important et efficace et comprend plusieurs modalités pour parvenir à contacter un maximum d'étudiants diplômés. Les outils d'enquêtes directes sont l'envoi de questionnaires nominatifs de suivi de carrière dans l'année qui suit la sortie de formation, une relance systématique par téléphone, une ou plusieurs relances en mobilisant le réseau mis en place pour actualiser les coordonnées. Les réseaux sociaux et professionnels de type Facebook, Viadéo, etc. permettent également le suivi et le maintien des contacts à long terme. Les moyens indirects sont l'invitation des anciens stagiaires aux événements de la promotion en cours, la mobilisation d'anciens stagiaires pour accompagner les nouveaux sur les terrains de stage, la réception et la diffusion des offres d'emploi adressées aux universités, l'appui à la constitution et au développement d'un réseau d'anciens stagiaires. Les résultats sont bien analysés. Le suivi montre que la majorité des diplômés ont un emploi en lien avec la formation, en accord avec les qualifications acquises (par exemple : promotion 2011 : 100 % des étudiants sont en activités, 50 % ont des postes d'encadrement).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement joue son rôle de bilan, d'évaluation, de propositions et de perspectives. Constitué de partenaires politiques, institutionnels, de professionnels et d'étudiants participant à ce conseil au côté d'enseignants, il se réunit une fois par an. Ses missions sont bien définies et ses activités sont basées sur un dispositif d'autoévaluation et d'évaluation par les étudiants à mi-parcours et en fin de parcours. Dans les deux cas, les étudiants/stagiaires ont un temps de préparation collectif (ou en sous-groupes) sur la base de consignes, suivi d'un temps de présentation et d'échanges. Le dossier détaille de façon claire les consignes (indicatives) pour le bilan à mi-parcours et celui de fin de formation. Il s'agit de procéder à des ajustements et à des améliorations constantes avec une grande réactivité. Outre ces deux temps d'évaluation formels, les étudiants sont systématiquement sollicités par les responsables d'unités d'enseignement afin d'échanger avec eux sur les modalités pédagogiques, les contenus, la cohérence des enseignements dispensés. Il existe par ailleurs une équipe de pilotage pour chacune des spécialités, <i>Ingénierie de la formation</i> et <i>Ingénierie pédagogique</i>. Ces évaluations sont présentées au conseil de perfectionnement et suivies d'effets notables pour l'évolution de la formation, par exemples sur le développement du numérique, la modification du rythme de l'alternance, etc. Compte tenu de la longue expérience de développement, la licence professionnelle avait été proposée comme dispositif à analyser dans le cadre de la réponse à l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) de novembre 2015 sur la « Formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur ».</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cohérence des contenus avec l'objectif de professionnalisation par une alternance théorie et pratique pertinente.
- Très bonne intégration de la formation dans le milieu local et régional par des liens forts entretenus avec les partenaires politiques, institutionnels, les collectivités, les associations, le monde professionnel relevant de son environnement.
- Formation structurée, harmonieuse dans les pratiques pédagogiques et les démarches évaluatives.
- Articulation pertinente entre recherche et pratiques professionnelles.

Points faibles :

- Peu d'utilisation pédagogique du numérique.
- Manque d'ouverture sur l'international et volume horaire insuffisant pour l'enseignement-apprentissage d'une langue vivante étrangère.

Avis global et recommandations :

Cette licence, bien structurée, offre des contenus adaptés pour atteindre des objectifs pertinents dans une logique de dialogue constant entre théorie et pratique.

Cette formation de qualité répond aujourd'hui efficacement à des besoins territoriaux, régionaux et nationaux. Elle peut maintenant s'intéresser aux perspectives européennes. Renforcer l'enseignement des langues étrangères serait alors nécessaire. Une coopération avec le centre de ressources en langues de l'Université de Lorraine permettrait la mise en œuvre de parcours personnalisés en langues vivantes étrangères, en autonomie ou semi-autonomie. Proposer par ce biais une certification en Langues pourrait être motivant et valorisant pour les étudiants-stagiaires, augmentant ainsi la visibilité des compétences acquises. De la même manière, proposer et préparer une certification en informatique permettrait de renforcer la place du numérique dans cette formation.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner